

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

**DE M^{ME} JULIE MIVILLE-DECHÈNE
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME**

**GALA SATURNE
DE LA
FÉDÉRATION DES AGRICULTRICES DU QUÉBEC
SPÉCIAL 25E ANNIVERSAIRE**

LE VENDREDI 19 OCTOBRE 2012

À DRUMMONDVILLE

Bonjour à toutes, et merci aux organisatrices de m'avoir permis de vous parler ce soir

J'ai toujours eu une grande admiration pour les agricultrices. J'en ai connues quelques-unes dans ma jeunesse, car ma mère avait acheté une maison de ferme dans les terres, dans les hauteurs de la Beauce. Autour de nous, il y avait encore des fermes familiales et notamment, notre voisin le plus proche, Monsieur et Madame Nadeau et leur jeune fils. J'ai vu ce couple travailler sans relâche, car il avait un petit troupeau de vaches laitières, une sucrerie et une terre d'une centaine d'acres, en pente, pleine de roches. À chaque labour, il fallait épierrer, nous allions les aider, faire les foins aussi, et je me rappelle de M^{me} Nadeau, son filet sur la tête, qui ramassait les roches, trayait les vaches, bref, n'arrêtait pas de la journée, sans une plainte. M. Nadeau aussi, maigre comme un clou, besognait sans arrêt. Puis, la famille rentrait à la maison. Nous étions dans les années 70, c'est M^{me} Nadeau qui servait le thé et faisait à manger, après ses grosses journées de labeur. Cette vie de travail et d'amour de la terre, sans possibilité de congé, car il fallait traire les vaches, m'a beaucoup marquée. Je sais que les choses ont changé, mais je vous raconte cette histoire pour vous dire que par la suite, comme journaliste, j'ai toujours eu une sensibilité particulière pour l'agriculture. Au début des années 90, je suis allée au Vietnam pour étudier l'impact de la libéralisation de l'économie sur les paysannes. Toutes ces femmes penchées dans les rizières à repiquer du riz, les jambes dans l'eau, les vêtements détrempés. Souvent seules, car les hommes étaient partis en ville se chercher du travail. L'État avait diminué l'aide à l'agriculture, et les femmes en particulier en souffraient, assumant la double tâche.

Le Conseil du statut de la femme

Aujourd'hui, je préside le Conseil du statut de la femme, un organisme de recherche qui conseille le gouvernement du Québec sur ses politiques, mais aussi tente d'informer le public sur les grands enjeux qui touchent les femmes. En 40 ans d'existence, et j'ai épluché nos archives, nous nous sommes peu penchés sur les enjeux qui vous sont propres. La Gazette des femmes, notre magazine a fait écho à vos revendications – notamment sur la question de la relève féminine – nous avons aussi collaboré, au fil des ans, à quelques documents et portraits statistiques.

La réalité c'est que vous avez mené seules vos luttes pour la reconnaissance de votre rôle sur les fermes. Vous avez vos institutions, comme la Fédération des agricultrices du Québec qui fête ses 25 ans d'existence. Bravo!

Il y a exactement 25 ans, une autre présidente du Conseil du statut de la femme, feu Francine McKenzie s'était adressée aux agricultrices. Elle avait souligné vos victoires à l'époque :

- L'abolition de la clause de discrimination dans l'accès au crédit agricole, la modification de la loi de l'impôt pour avoir accès au régime des rentes.

Je veux vous lire un passage de ce très beau discours historique sur la place des femmes en agriculture :

Au moment de la crise, quand on a voulu réussir la colonisation, l'on a remarquablement reconnu l'importance des femmes de cultivateurs en faisant de la qualité de la femme le critère premier pour choisir les colons... c'est d'ailleurs à cette époque qu'Adélarde Godbout avait prononcé la phrase devenue célèbre : La ferme vaut ce que vaut la femme – a soudainement pris, sur papier du moins, une importance considérable. Voici comment le comité du retour à la terre a dressé la liste des critères pour choisir les nouveaux colons :

Tout aspirant doit avoir un certificat de mariage authentique, aller sur son lot avec sa famille seulement, avoir les vêtements pour l'hiver, poêle, machine à coudre, ustensiles de cuisine et une épouse qualifiée devant connaître la couture, le tricot et tous les travaux de ménage, devant savoir cuire le pain, etc.

Il y a 25 ans, M^{me} McKenzie relevait que vous aviez à réussir, dans la sphère privée et affective, la délicate négociation avec celui qui est d'abord votre époux avant d'être votre patron ou votre partenaire économique.

J'espère que, sur ce plan, les choses ont changé et que les négociations entre conjoints se font dans les deux sens.

À mon arrivée en poste il y a un an, j'ai tenu à rencontrer des groupes de citoyens, dont un groupe d'agricultrices en novembre 2011, pour vous entendre, de vive voix, sur vos réalités quotidiennes. Une rencontre inspirante avec des femmes qui ne se disent pas féministes, mais qui aimeraient que les mentalités évoluent. Des conjoints qui partagent parfois les tâches domestiques. Là comme ailleurs, il y a du progrès. D'autres histoires plus dures m'ont été racontées, comme celle de cette agricultrice qui a dû faire le train jusqu'à la veille de son accouchement et reprendre tout de suite après, car il n'était pas question, pour son conjoint, d'embaucher un remplaçant.

Quelques chiffres illustrant les progrès et les défis restants

12 000 sont des femmes propriétaires ou copropriétaires de l'exploitation agricole, soit le quart (26 %).

- Au total, environ 1 670 femmes détiennent 100 % des parts dans l'entreprise, sur un total de 28 500 fermes; donc, seulement 6 % des exploitations agricoles du Québec appartiennent à des femmes.
- L'âge moyen des agricultrices est 48 ans.
- Vous, les agricultrices, représentez seulement 0,6 % de la population québécoise féminine.

Des enjeux que vous vivez nous préoccupent...

- **L'accès à la propriété** : les fermes ont tendance à grossir, il semble que le partenariat entre membres d'une famille exclut de plus en plus les conjointes. Les programmes de subventions du gouvernement exigent que 50 % des parts de l'entreprise fermière soient détenus par le fils ou la fille. On constate que c'est souvent les femmes qui cèdent leur place, dans l'entreprise, à leurs enfants. Ce qui a pour effet d'exclure les femmes qui cèdent souvent leurs parts à leurs enfants, pour que la ferme puisse accéder aux subventions.

Ce qui amène souvent la mère à devoir se trouver un emploi à l'extérieur. À 50 ans, commencer une autre carrière alors que ça fait des années que tu travailles sur la ferme, ce n'est pas toujours évident! Surtout quand on le fait pour payer les comptes et les dettes de la ferme qui ne peut se permettre un ou deux salaires de plus.

Malgré tout, on constate quand même de plus en plus de relève féminine.

- **La double et la triple tâche des femmes, et la reconnaissance de leur travail.** La situation a changé. Avant, les femmes accomplissaient souvent des tâches de comptabilité; maintenant, plusieurs conduisent des tracteurs. Par contre, beaucoup plus de femmes que d'hommes agriculteurs occupent des emplois à l'extérieur; parfois, c'est un choix pour avoir un équilibre financier dans le couple. Quand les femmes n'ont pas de parts ni de salaire sur la ferme, elles doivent trouver un moyen d'assurer leur propre stabilité économique. Un grand nombre d'agricultrices occupent des emplois à l'extérieur, temps plein ou partiel : double et triple tâche (emploi, famille, ferme). On peut chiffrer le travail des hommes (litres de

lait, ballots de foin, etc.), mais on rend invisible celui lié aux tâches domestiques et au soin des enfants, souvent accomplies par des femmes, et qui n'est pas quantifiable. Les inégalités dans l'accomplissement des tâches perdurent et font en sorte que les femmes ont des responsabilités familiales, professionnelles et liées à la ferme, et doivent jongler avec plusieurs « chapeaux » au quotidien.

- **La détresse psychologique** : problème criant, qui touchait déjà les hommes, mais qui touche de plus en plus les femmes. La double et triple tâche des femmes fait aussi en sorte que celles-ci sont susceptibles de vivre de l'épuisement, dans un contexte d'isolement lié aux circonstances particulières de l'exploitation agricole. L'absence de reconnaissance de leur travail et de la valeur de leur contribution à l'exploitation de la ferme peut aussi mener les agricultrices à vivre de la détresse, de la tristesse, de l'isolement et de la dépression.

L'isolement peut aussi provenir du fait que les femmes ne font pas partie d'un réseau élargi de personnes qui comprennent la réalité quotidienne liée à l'exploitation agricole. Ainsi, des réseaux comme les Syndicats des agricultrices et la Fédération des agricultrices du Québec sont des regroupements essentiels pour les femmes qu'il faut soutenir et promouvoir.

Plusieurs programmes sont en place pour soutenir la relève agricole, mais qui aide les personnes qui ont 40, 50, 60 ans?

- **L'inégalité économique** : si elles n'ont pas accès à la propriété, leur autonomie financière est liée à un patrimoine familial qui se lègue de père en fils. Quand les femmes ne se versent pas de salaire, elles n'ont pas accès au régime québécois d'assurance parentale (inégalité des agricultrices par rapport aux autres femmes en général); pas accès au régime des rentes, assurance santé, etc. De plus, dans le cas où les femmes sont copropriétaires de la ferme, mais pas 50/50 (20/80 par exemple), lorsque vient le temps de prendre le congé parental, le montant qu'elles peuvent obtenir est dérisoire. Alors il vaut presque mieux que ce soient les hommes qui se prévalent de ce congé...

Historiquement, le milieu était caractérisé par des couples qui duraient longtemps; comme le nombre de divorces augmente là aussi, la capacité de survie des femmes et des hommes est mise en péril. Lors de la séparation, l'appauvrissement des femmes est majeur, particulièrement si elles ne sont pas propriétaires ou qu'elles ne sont propriétaires que d'une faible part de l'entreprise. Certaines femmes, que nous avons rencontrées dans le cadre de nos consultations, nous ont même parlé de cas où elles

avaient dû signer un contrat qui certifiait qu'en cas de séparation, elles devraient céder la totalité de leurs parts à leur conjoint.

Tous ces enjeux illustrent à quel point être agricultrice implique d'être constamment à la frontière de la vie domestique et de la profession. Souvent, la frontière entre la ferme et la famille est floue. Le fait qu'on les reconnaisse comme faisant partie des employés salariés professionnels sur l'exploitation agricole est récent et doit souvent être justifié et rappelé.

La transformation des mentalités traditionnelles sur l'importance du rôle des femmes sur les fermes ainsi que la reconnaissance de leur contribution essentielle, constituent donc, selon moi, un enjeu important pour l'amélioration des conditions de vie des femmes agricultrices.

Tout n'est pas noir : des initiatives inspirantes

- Des ressources se forment dans les milieux ruraux, ex. : Agri-ressources, dans les MRC d'Arthabaska et de l'Érable – coalition d'organismes regroupant les acteurs des secteurs agricole, de la santé et des services sociaux en réseau d'intervention et d'action pour contrer la détresse psychologique en milieu agricole.
- CUMO (Coopérative d'utilisation de la main-d'œuvre agricole) conciliation travail-famille : mis sur pied par le Syndicat des agricultrices du Bas-St-Laurent, qui célèbre en 2012 ses 25 ans. Lors de la remise des Prix Égalité 2011, le 15 mars 2011 au Capitole de Québec, le Syndicat des agricultrices du Bas-St-Laurent a remporté le Prix dans la catégorie Conciliation travail-famille. Ce prix est remis par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- L'idée de la conciliation travail-famille directement à la ferme : les besoins de la majorité des participants au CUMO sont au niveau des travaux domestiques et du gardiennage à la maison.

Questions ouvertes pour lancer la discussion

Connaissez-vous d'autres bonnes pratiques et initiatives qui sont favorables à la transformation du quotidien des femmes, dans une perspective d'égalité et d'équité, et qui mériteraient d'être répandues?